



## **Compte-rendu du Comité Syndical Séance du 18 décembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit du mois de décembre à 17 h 30, se sont réunis à l'hôtel de ville de Guérande les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Madeleine sous la présidence de M. Nicolas CRIAUD, Président du Syndicat Intercommunal de la Madeleine, dûment convoqués le 12 décembre 2019.

Étaient présents : Nicolas CRIAUD ; Luc PORTET ; Laurence LEPINE ; Marie-Line MOREAU ; Claude BODET ; Karen DEMY (pouvoir de Daniel MORICEAU) ; Christelle PERRAIS (pouvoir de Sophie MONTOIR) ; Hervé NAEL

Était également présent : Thomas LEMONNIER (responsable administratif et financier du Syndicat)

Étaient excusés : Hélène CHALLIER ; Sophie MONTOIR (donne pouvoir à Christelle PERRAIS) ; Daniel MORICEAU (donne pouvoir à Karen DEMY) ; Stéphane DUPIN

Secrétaire de séance : Luc PORTET

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 8 octobre 2019**

Le compte-rendu ne suscite aucune remarque et est approuvé à l'unanimité

### **1 – Débat d'orientation budgétaire 2020 – Budget principal**

Après une rapide présentation du contexte macro-économique, Thomas LEMONNIER présente les orientations budgétaires 2020. Pour la section de fonctionnement, il y aura une légère augmentation du budget de fonctionnement (+1,5%) et des participations communales. Pour la section d'investissement, les subventions des communes restent stables.

Voici le détail par section :

#### **FONCTIONNEMENT / DEPENSE**

- Les charges à caractère générale augmentent de 2,5% car de nouvelles dépenses sont supportées par le Syndicat (propane salle de sport, transport natation).
- Les charges de personnel augmentent de 2% (GVT).
- Les autres charges de gestion courante augmentent de 4,66%. Les effectifs de l'école Saint-Joseph étant en augmentation, la subvention versée sera en hausse.
- Les charges financières diminuent de 4,74%. Le syndicat n'emprunte plus auprès des banques.
- Les charges exceptionnelles augmentent de 5 000 € pour le versement de subvention exceptionnelle.



### FONCTIONNEMENT / RECETTE

- Les produits des services diminuent de 6,67%. Cette baisse est due au changement de tarification pour l'APS (temps réel d'utilisation du service) et à la diminution du produit des locations de salles (transfert APS).
- Les participations communales sont en hausse de 11%, en effet le résultat de fonctionnement est moins important en 2019 qu'en 2018. Les ratios de répartition pour 2020 sont de 64,10% pour Guérande contre 63,69% en 2019, et de 35,90% pour Saint-Lyphard contre 36,31% en 2019.

### INVESTISSEMENT / DEPENSE

- Les restes à réaliser représenteront environ 28 000 €
- Le remboursement du capital de la dette, 105 500 €
- Accessibilité handicapée, 22 110 €

Suite à la dernière commission travaux, voici certains des travaux décidés : Aménagement rue des Parcs Neufs (75 000€ => estimation), aménagement rue des Dolmens (63 000 € => estimation), parking rue Pierre de Coubertin (18 000 € => estimation).

### INVESTISSEMENT / RECETTE

- Les recettes du FCTVA diminuent de 85 % car les investissements ont été faibles en 2019.
- Les subventions d'investissement des communes sont stables à 123 000 €.

Enfin, le capital restant dû au 01/01/2020 est de 2 058 453,42 € et la dette est classée sans risque, A.1 selon la charte Gissler.

Hervé NAEL souhaiterait savoir quels sont les taux d'emprunt de la dette du Syndicat, Thomas LEMONNIER indique qu'ils sont aux alentours de 4 % et sur taux fixe donc difficilement négociable.

Nicolas CRIAUD demande le détail des restes à réaliser. Thomas LEMONNIER indique qu'il s'agit des travaux au parking du cimetière, les buts de mini-basket, des travaux de VRD à l'entrée du parking du stade.

### **VOTE : UNANIMITE**

## **2 – Débat d'orientation budgétaire 2020 – Budget annexe vente d'électricité**

Ce budget présente des recettes importantes aux alentours de 19 500 €. Pour l'équilibrer, les dépenses de fonctionnement ont donc été augmentées de 17,67 %.  
Le reversement des intérêts de l'emprunt vers le budget principal est de 1 520 €.

En investissement, le reversement du capital de l'emprunt vers le budget principal est de 11 315 €. Les travaux divers sont estimés à 4 000 €.



**VOTE : UNANIMITE**

### **3 – Revalorisation des tarifs des locations de salles**

Monsieur le Président indique que les tarifs des locations de salles seront revalorisés de 2% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Hervé NAEL souligne que l'augmentation de ces tarifs devraient être basés sur l'inflation soit environ 1%. Nicolas CRIAUD indique que cette augmentation est identique à celle pratiquée par la Ville de Guérande. Luc PORTET ajoute qu'il y a quelques années lorsque l'ensemble des tarifs des salles ont été ajustés, les salles de la Madeleine et Guérande avaient des tarifs bien inférieurs à ceux appliqués dans la presqu'île.

Hervé NAEL vote contre cette délibération.

**VOTE : MAJORITE – 1 CONTRE**

Monsieur le Président indique aux membres du Comité que la cérémonie des vœux de la Madeleine se tiendra le mercredi 8 janvier 2020, à 19 heures, salle Saint-Joseph.

Le prochain Comité Syndical aura lieu le mercredi 29 janvier 2020, à 18 heures 30, à la mairie-annexe de la Madeleine.

Monsieur le Président clôt la séance à 17 h 50.

Luc PORTET  
Secrétaire de séance

